

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

DE

L'ÉTAT

5179

J. G. 225

DOSSIER

San Heil

One de la ville de Bruxelles.

NUMÉRO D'ORDRE	DATE DE LA PIÈCE	ANALYSE
		Donné versé en dossier (carte rouge) Inv. 225 26 août 1932 Charrelly

9
2

Nous reconnaissons appartenir à Monsieur
de Minister d'Intérieur le tableau
de Vanhelle représentant une vue de Bruxelles
lequel nous acceptons pour être déposé
dans le Musée de Bruxelles. Et consentons
à lui remettre cela à condition qu'il nous
sera fait par lui et appartenant.
le 6 Fev 1834

Musée de tableaux
de la
ville de Bruxelles.

—

Bruxelles, le 25 9^{bre} 1834.

à M^r le Ministre de l'Intérieur,

M^r le Ministre.

La Commission administrative du
Musée de tableaux de cette ville, dans son
assemblée du 22 du mois courant a résolu
de vous demander si le tableau peint par
Van Hout, et représentant une Vue de
Bruxelles, ne pourrait pas être déposé &
placé au Musée, parmi les diverses autres
productions de ce même représentant des
Vues et des événements qui, sous le rapport
de l'histoire de la Capitale.

En attendant l'honneur d'une
réponse, la commission veut prier M^r le
Ministre, d'agréer l'assurance de sa
plus haute considération.

Pour la Commission.

28^e

N^o 29416 du Dép^t 3^{me} Série.

Ministère

de

L'INTÉRIEUR.

mmmmmmmm

Secrétariat général

Division.

N^o 12266

Bruxelles, le 4 Décembre 1834

5179

voir note au verso 33

Messieurs

N.B. On est prié de rappeler, dans la réponse le chiffre et le N^o de la Division ainsi que l'objet sommaire de la lettre.

ANNEXE.

En réponse à votre lettre du 25 du mois dernier, j'ai l'honneur de vous informer que je consens, avec plaisir, à placer en dépôt à votre Musée, où il restera la propriété de l'État, le tableau de Van Heil, représentant la Ville de Bruxelles, dont le Gouvernement vient de faire l'acquisition; vous pourrez, en conséquence, Messieurs, le faire prendre route requise à l'hôtel de mon Ministère

Agruez je vous prie, Messieurs, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur

De S. L.

De S. L.

A la Commission administrative du Musée
des Tableaux de la Ville de Bruxelles